

20 octobre 2022

(22-7878)

Page: 1/3

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

**MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD  
DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES  
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS PAR L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE  
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

La communication ci-après, reçue le 19 octobre 2022, est distribuée à la demande de l'IICA.

---

Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'OMC sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). L'IICA souhaite donc présenter quelques initiatives et activités jugées pertinentes pour les travaux du Comité.

## **1 APPUI AUX FORUMS MULTILATÉRAUX DANS LE DOMAINE SPS**

### **1.1 Colloques du Codex Alimentarius**

1.1. En collaboration avec le Bureau du Codex aux États-Unis et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), l'IICA continue d'aider ses pays membres à participer activement au Codex Alimentarius, grâce à un programme annuel de colloques pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), les pays visés par le CCAFRICA et les États-Unis. À l'occasion de ces colloques, des représentants des régions concernées (soit 43% des membres du Codex) discutent et échangent des vues sur les différents points à l'ordre du jour de chacune des réunions officielles du Codex Alimentarius. Ces rencontres motivent les pays en développement et les aident à participer plus activement, au niveau individuel comme au niveau régional. Les colloques les plus récents ont été les suivants:

- juin 2022 – préparation de la cinquante-troisième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR53);
- septembre 2022 – préparation de la sixième session du Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH6);

1.2. Ces activités ont permis aux délégués des deux régions concernées et des États-Unis d'analyser des questions présentant un intérêt commun et d'élaborer des stratégies de participation régionale avant la tenue des réunions des comités du Codex.

### **1.2 Session de coordination régionale relative aux questions SPS de l'OMC**

1.3. Contribuant aux efforts régionaux visant à renforcer les capacités sur le continent en matière d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et en collaboration avec plusieurs de ses membres, l'IICA a organisé en juin sa quatrième session de coordination sur les questions relatives au Comité SPS de l'OMC. La réunion s'est tenue virtuellement, avec services d'interprétation en anglais, en espagnol et en français; 128 participants de 32 pays y ont pris part. Portant sur les principales questions faisant actuellement l'objet de discussions au sein du Comité SPS de l'OMC, cette quatrième session a permis d'examiner des questions en lien avec le processus relatif au Groupe de travail du Comité SPS sur les procédures d'homologation ([G/SPS/W/328/Rev.1/Add.1](#)),

à la Déclaration pour la douzième Conférence ministérielle de l'OMC ([G/SPS/GEN/1758/Rev.11](#) et [G/SPS/GEN/1960](#)), aux restrictions à l'exportation concernant les teneurs maximales en cadmium dans le chocolat et les produits à base de cacao ([PCS 503](#)) et à l'approche réglementaire de l'UE concernant les niveaux maximaux applicables aux contaminants ([PCS 519](#)). La prochaine session de coordination sur les questions relatives au Comité SPS de l'OMC est déjà prévue pour le 3 novembre dans le cadre de la préparation de la quatre-vingt-quatrième session du Comité SPS de l'OMC.

### **1.3 Activités récentes du Groupe interaméricain de coordination de la protection des végétaux (GICSV)**

1.4. L'IICA assure le secrétariat technique du GICSV à titre permanent et héberge actuellement son [site Web](#). Ces dernières années, il y a eu de nombreuses activités, et un programme de travail axé sur le renforcement institutionnel, la coordination et les principales questions phytosanitaires émergentes. Le GICSV élabore des plans de travail biannuels et a établi des groupes de travail sur des sujets pertinents – certification électronique (ePhyto), mouche des fruits, HLB, *Tuta absoluta*, orthoptères et FOC R4T. Les événements et activités les plus pertinents réalisés pendant la période visée par le présent rapport ont été les suivants:

Réunions des Groupes de travail:

- Mouche des fruits – août 2022
- HLB – août 2022
- *Tuta absoluta* – septembre 2022
- FOC R4T – août 2022
- Acridiens – août 2022

## **2 NORMES INTERNATIONALES ET REGLEMENTATION SPS**

### **2.1 Séance stratégique sur les Lignes directrices de l'OMSA**

2.1. Afin d'améliorer la coordination et de promouvoir une formulation plus harmonisée des observations sur les chapitres du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OMSA, l'IICA a organisé en juin 2022 la onzième édition (en ligne) de sa séance stratégique en collaboration avec l'USDA, qui l'a parrainée. Les questions ont porté sur l'encéphalopathie spongiforme bovine, la définition du terme "volaille" dans le glossaire, l'encéphalite équine vénézuélienne et l'élaboration d'observations conjointes pour présentation à l'OMSA.

## **3 AUTRES ACTIVITES**

### **3.1 Projet de bloc commercial latino-américain**

3.1. Dans le cadre d'un partenariat entre l'IICA et l'USDA, le projet de bloc commercial latino-américain prévoit des services de conseil techniques sur des questions relatives à la santé agricole, à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à la qualité des produits alimentaires. Avec l'appui d'instructeurs principaux certifiés, il est principalement axé sur les entreprises, les organisations et les producteurs qui ont besoin de recevoir une formation concernant les règles de la Loi sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ESMA). Outre des cours de formation en présentiel, l'assistance technique fournie dans le cadre du projet consiste en des visites d'usines de production où les personnes qui suivent la formation peuvent assister à des audits.

3.2. De juin à septembre 2022, les activités suivantes ont eu lieu:

- Atelier sur ePhyto pour environ 100 participants du Guatemala et du Honduras;
- Assistance technique à cinq usines à El Salvador avec des formations et des audits en présentiel;
- Cours de formation sur les contrôles préventifs des aliments transformés destinés à la consommation humaine en Équateur avec, au total, 60 professionnels qualifiés et salariés de l'entreprise;
- Assistance technique et formation au diagnostic au Laboratoire national d'analyse des résidus (LANAR) au Honduras, avec, au total, 15 professionnels qualifiés;

- Cours de formation concernant les contrôles préventifs des aliments destinés à la consommation humaine au Pérou, auquel plus de 250 personnes ont assisté.

### **3.2 Peste porcine africaine**

3.3. Dans le cadre de GF-TADs, l'IICA a mené des actions de formation sur la prévention de la peste porcine africaine (PPA) dans les pays d'Amérique et des Caraïbes, qui en sont toujours exempts. Une coordination est en cours de mise en place avec différents organismes internationaux et régionaux (OIE, FAO, CVP, CAN, CAFHSA, CaribVET, OIRSA, USDA, COPEG).

3.4. Poursuivant son plan de travail pour 2022, l'IICA a organisé en août et en septembre 2022 les deux premiers volets du webinaire pour le continent sur les plans d'intervention d'urgence face à la peste africaine porcine.

### **3.3 Hygiène dans le secteur laitier et technologie**

3.5. Avec l'appui de l'IICA, la FECALAC (Fédération centraméricaine des producteurs laitiers), le SECAC (Secrétariat exécutif du Conseil agricole d'Amérique centrale), la République dominicaine et des pays d'Amérique centrale ont mis au point des [Directives sur les bonnes pratiques dans la production de lait de vache](#).

3.6. Dans un souci de renforcement de la chaîne de production primaire comme fondement de l'innocuité et de la qualité du lait et des produits laitiers, les directives promeuvent l'application des bonnes pratiques dans le production laitière en vue d'assurer l'innocuité du lait et des produits laitiers. Les directives favorisent la santé publique car elles prévoient qu'il faut avant tout appliquer des mesures efficaces pour réduire autant que possible les risques liés à la santé, à l'environnement, au bien-être des animaux et à la qualité afin de parvenir au développement durable du secteur laitier.

### **3.4 Projet de jumelage concernant la résistance aux antimicrobiens**

3.7. Dans le cadre de cette initiative, mise au point avec le soutien du FAS, qui relève de l'USDA, huit pays ont reçu une assistance dans les domaines suivants: Costa Rica – Surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans l'aquaculture; Honduras, El Salvador et Nicaragua – Plan pilote de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (volaille); Brésil, Chili et Mexique – Analyse de données de laboratoire et Trinité-et-Tobago: Certification des laboratoires.

### **3.5 Projet du STDF: Pilotage du recours au Programme d'assurance par des tiers en Amérique centrale (Belize et Honduras) pour améliorer les résultats en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour la santé publique**

3.8. Ce projet pilote vise à améliorer la mise en conformité avec les normes et la réglementation nationales relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires par une meilleure attribution des ressources officielles afin de produire de meilleurs résultats en matière de santé publique et d'ouvrir des débouchés commerciaux plus intéressants. Les procédures officielles d'inspection existantes sont évaluées et examinées pendant le semestre en cours de 2022 (fréquence, profil de risque, etc.). Concrètement, ce dispositif est axé sur les chaînes de valeur de la volaille, des haricots et de la noix de coco au Belize et sur les crevettes et produits frais issus de l'aquaculture au Honduras, ainsi que sur la formation des inspecteurs officiels aux pratiques d'inspection fondées sur le risque. En outre, des séances de renforcement des capacités, de formations et d'information sur les programmes volontaires d'assurance par des tiers sont organisées par des experts sur le sujet, dans le cadre de modules virtuels ou en présentiel, avec chacun des pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Ana Marisa Cordero ([ana.cordero@iica.int](mailto:ana.cordero@iica.int)).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)  
Santé agricole et sécurité sanitaire des produits alimentaires  
<http://www.iica.int>